

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 51

Artikel: Pour guérir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS D'HYMNES NATIONAUX

Mon cher Conteur,

Ce que tu as dit, dans tes deux derniers numéros, du chant le *Rhin allemand* m'a rappelé que j'avais conservé un article sur les hymnes nationaux, écrit jadis par un chroniqueur français, Pontarmé. Il y a là quelques détails qui intéresseront, sans doute, tes lecteurs et qui ne sont pas dénués d'actualité. Voici :

Les hymnes nationaux, écrivait Pontarmé, c'est-à-dire les chants que les foules se plaisent à entonner en certaines circonstances solennelles et par lesquels elles célèbrent soit l'existence d'une dynastie, soit, si elles sont républicaines, quelque fait d'où elles font dater leur indépendance, ne sont pas toujours des chants vraiment originaux, dus au génie de la nation qui les a choisis comme l'expression de ses sentiments et de ses vœux.

C'est ainsi qu'à l'avènement d'Edouard VII, lorsque les Anglais restituèrent à leur hymne national la formule primitive : *God save the king*, que lui donna le musicien Hændel lorsqu'il dédia ce chant à Georges de Hanovre, on rappela que cet hymne se module sur un air de Lulli.

Oui, Lulli, le compositeur de la musique des ballets et des intermèdes joués à la cour de Louis XIV, est l'auteur de cette mélodie grave que les Anglais associent volontiers à leurs manifestations politiques, de même que l'Autrichien Hadyn est l'auteur de la *Marche turque* et qu'un comédien lyonnais, Alexandre Dechez, dit Jenneval, est le poète de la *Brabançonne*, ce chant né d'une révolution, comme la *Marseillaise*.

Vers 1880, un fureteur d'archives et de bibliothèques retrouvait à Paris la copie originale du motet de Lulli qui servit à Hændel à composer le *God save the king*.

Ce compositeur était né à Halle, il mourut à Londres plus de cinquante ans après Lulli, comblé de titres, de charges et de pensions; on lui accorda même les honneurs d'une sépulture à Westminster.

Le fait n'a été révélé que beaucoup plus tard par le témoignage de plusieurs anciennes religieuses de Saint-Cyr, le célèbre établissement créé par Mme de Maintenon, pour lequel Lulli, surintendant de la musique du roi, avait composé l'air en question, qui devait être chanté toutes les fois que le roi faisait une visite à cette école. La déclaration de ces religieuses fut enregistrée à Versailles, le 22 septembre 1819, par le marquis de Laborde, alors maire de cette ville. Elle établissait d'une manière certaine l'origine française du *God save the king*.

Quinze ans après paraissaient les *Mémoires de la marquise de Créqui* (morte en 1804) où l'on peut lire cette autre attestation : « Une de mes impressions les plus ineffaçables, dit-elle en racontant une visite qu'elle fit à Saint-Cyr, est celle de toutes celles belles voix de jeunes filles qui partirent avec un éclat imprévu pour moi lorsque le roi (Louis XV) parut dans sa tribune, et qui chantèrent à l'unisson une sorte de motet ou plutôt de cantique national et religieux dont les paroles étaient de Mme de Brinon (supérieure de l'institution) et la musique du fameux Lulli. Pour peu que vous en eussiez de curiosité, vous n'auriez pas de peine à vous en procurer la musique, attendu que Hændel s'en est emparé pendant son voyage à Paris, qu'il en a fait hommage au roi Georges de Hanovre. »

Signalons aussi un article de la *Mode* de 1831 qui analyse en ces termes les *Mémoires* manuscrits de la duchesse de Perth que l'on devait vendre à Londres pour la somme de 3000 livres sterling. « En rendant compte de l'établissement de Saint-Cyr, la duchesse témoigne d'un fait qui n'était pas inconnu en France, mais dont la révélation n'était appuyée que sur le témoignage

des anciennes religieuses de cette maison, et c'est à savoir que l'air et les paroles du *God save the king* sont d'origine française : « Lorsque le roy entra dans la chapelle, tout le chœur des dites demoiselles nobles y chantoit à chaque fois les paroles suivantes et sur un très bel air du sieur de Lulli : *Grand Dieu, sauvez le roi*, etc., etc. » Dans la maison de Saint-Cyr, on racontait que le compositeur Hændel, pendant sa visite à la supérieure de cette maison royale, avait demandé et obtenu la permission de copier l'air et les paroles de ce chant, qu'il aurait ensuite offert au roi Georges I^{er}. »

Hændel, qui était un musicien de génie, a fait en cette circonstance ce que Molière, La Fontaine, Shakespeare ont fait en d'autres. Il empruntait, c'est-à-dire prenait son bien où il le trouvait, selon la formule connue. Molière fut le débiteur de Cyrano de Bergerac; La Fontaine chercha un peu partout le sujet de ses fables et le grand Witt est redevable à Montaigne de quelques-unes de ses scènes et de ses tirades.

Pour ne pas sortir du domaine des hymnes nationaux, disons que Rouget de Lisle fut accusé par les Allemands de leur avoir pris la notation musicale de son immortel *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Il y eut d'abord Reichardt qui s'en dit l'auteur, puis l'organiste Holtzmann, maître de chapelle de l'électeur palatin, qui prétendit que Rouget avait emprunté sa musique au *Credo* d'une messe solennelle de sa composition. En 1886, en France même, on raconta l'histoire d'un maître de chapelle de Saint-Omer qui serait le véritable auteur de ce chant. On a trouvé également une parenté entre l'air chanté par le capitaine Rouget de Lisle chez le maire de Strasbourg, le 26 avril 1792, et les motifs créés par Dalayrac, Navoigille ou Alexandre Boucher.

Dé vives polémiques s'engagèrent jadis sur ce thème. Elles ont heureusement fait la lumière complète. Aucun doute ne subsiste. En 1792, au moment de la déclaration de guerre à la Prusse et à l'Autriche, Rouget de Lisle fut vraiment le Tyrtée de la France. Il n'avait été jusque-là « qu'un poète et un compositeur aimable » : une inspiration géniale en fit l'interprète de l'âme de la France en cette heure solennelle où dans le bruit des armes le pays, pris de fièvre, répondait à la provocation de Pétrarque.

Les détails donnés par Pontarmé sur l'origine de l'air du *God save the king*, nous intéressent aussi, nous Suisses, puisque c'est sur la même musique que se chante notre chant national officiel : *O monts indépendants!*

Un curé malin. — Dans un village du canton de... un zélé curé tonnà dans son sermon contre les danses, et lava bien le bonnet des belles de la commune. Dans l'ardeur de sa parole, il lui échappa de dire : « Vous ne valez pas le diable ! ». Reconnaissant son écart de langage, il se rétracta : « Dans mon entraînement j'ai dit que vous ne valez pas le diable; je retire ces paroles. Vous le valez bien ! ». A. G.

LA BONNE CHOUCRUTE

UN de nos amis reçu de la Suisse allemande une provision de choucroute accompagnée des recommandations suivantes :

Aussitôt qu'un faisceau est arrivé à sa destination, il est à ouvrir. Ne consommez-t-on la marchandise pas tout de suite, elle est à couvrir avec un linge propre ou avec du parchemin. Après cela on met une couvercle là-dessus qui convient dans le faisceau et on la charge avec une propre pierre, ainsi que le jus s'attroupe au-dessus de la couvercle et qui la couvre entièrement. Ne s'attroupe pas de jus par suite de trop grande sécheresse de la marchandise, on a qu'à verser de l'eau peu salée sur la couvercle. De temps à temps on examine, si

la couvercle est parfaitement couverte de la liquide. N'est-ce pas le cas, on a qu'à ajouter de l'eau peu salée.

De cette manière la marchandise est hermétiquement clos et reste tenable. Sans cette conservation elle se gâte en peu de temps.

Pour la marchandise qui reste sans la conservation susdit je n'assume pas de responsabilité.

Souhaitons que la choucroute soit meilleure que cet échantillon de français d'outre-Sarine.

JULIE FA GRÈVE

(Patois de Fribourg)

DZATCHIÉ, lou chauffe, fajei dei chugnou, du cha locomotive, à Julie dé la Caraille. A la grève dei semin dé fè, lé j'autré fillé dao velladzo l'an fei mijère à Julie, lei illan de dé piéquà ché j'amour avouei chi nègre et ora Dzatchié l'a bi fère à martzi lou chubié dé cha machina, Julie fa grève. — E. U.

OU VOYADJA

(Patois de Bulle)

INBREYA tè pâ in tsemin
Chin chavè ch'on'a le bi tin;
Guign'on bokon vè lè vani
Te chari ke le tin ly è bi :
Kan nothron galé Moléjon
Ly-arè chon piti tzaperon;
Kan le vani dè Tremèta
Ly-arè betà cha bèrèta;
Kan to hô chu le Vani-Nè
Te vèri on grò boune nè;
Kan chu l'èhlyankà Folyèran
T'apèchedri on boune blyan;
Mankè rin mè tiè l'ekuèlyère
Hô chu le vani dè Brinlère.
Adon, chin mè dè kouplimin,
Beta pi ton bi cha i rin;
Prin ta krochèta din ta man
E, chin pochyin, fo-mè-le-kan!
Kan l'ari prou grantin trakuà,
Te revindri intrèzantà,
Fermo redyè, to rèdzoyi
D'avi chu chuèdre lè revì

a Tobì.

Au tribunal. — Prévenu, avez-vous quelque chose à ajouter ?

— Non, mon président, je m'en remets à l'équitation du tribunal.

— Vous avez raison, car nous autres, nous sommes toujours à cheval sur la loi. A. G.

POUR GUÉRIR

ASSEZ parlé de la guerre, de la grève et de la grippe; les trois G ont une triste notoriété. Passons à un autre sujet.

Parlons santé, voulez-vous. Santé et liberté sont les biens les plus précieux.

Nous trouvons dans les *Feuilles d'hygiène et de médecine populaire* un article qui ne va pas faire très plaisir aux médecins et aux pharmaciens. Ma foi, tant pis. C'est un médecin qui l'a écrit, cet article, un médecin qui paraît bigrement bien connaître son affaire et comme il en faudrait beaucoup, nous est avis.

Avec ce médecin-là, pas de bouteilles à agiter, dont la seule vue vous donne des haut-le-cœur; pas de régime débilisant et déprimant. Sourions au mal; la guérison ne tardera pas. Si on ne guérit pas, eh! bien, que voulez-vous, c'est que... c'est... oui, enfin, c'est qu'il faut bien mourir une fois, que diable!

L'article en question a pour auteur le Dr D. Fulton. Ce doit être un Américain. Or, l'Amérique aujourd'hui est à la mode. Et justement, allez! Tout ce qu'il y a de bon vient d'Amérique. Voici, du reste, cet article. Vous verrez que le Dr Fulton n'est pas loin de la vérité. Il a intitulé ses lignes : « La personnalité dans la maladie. »

Le plus important facteur de la lutte contre la maladie, c'est, sans contredit, l'élément personnel. La nature de la maladie n'est pas tout; la personnalité joue un grand rôle.

Deux personnes qui semblent jouir d'un même degré de santé sont atteintes d'une même maladie; l'une se rétablit, l'autre succombe. C'est la vitalité inhérente qui détermine de leur sort.

Il est impossible de déterminer cette capacité d'une manière positive; et pourtant elle est souvent de plus d'importance que la maladie.

Ce n'est pas toujours le traitement qui guérit ou la maladie qui tue. La guérison ou la destruction dépendent en grande partie de la personnalité. Cette personnalité n'est pas entièrement le résultat des efforts de l'individu ou du milieu dans lequel il habite; c'est plus que l'un ou l'autre ou que l'un et l'autre. La question de l'hérédité est mise en jeu. L'hérédité est d'une puissance égale à l'individualité.

Chacun traîne après lui, sous une forme modifiée peut-être, les vices et les vertus de deux parents, quatre grands-parents et bien des grands-grands-parents. Des tendances fortes et bonnes et des tendances faibles et mauvaises prédominent dans les familles. Les lois de la compensation et de la moisson sont inviolables. On met toujours au monde des individus de la même espèce que soi.

La famille X. a une tendance à la criminalité; une autre, les Rothschild, par exemple, aura des hommes de finances par nature et par éducation. La consommation rampe au travers de plusieurs générations successives d'une famille jusqu'à ce qu'un descendant ait accumulé assez de santé ou introduit par mariage suffisamment de sang pur pour enrayer cette fâcheuse tendance.

La guérison des aliénés est en grande partie une question d'hérédité. Si de deux maniaques, l'un descend d'une famille de gens sensés, l'autre d'une famille de déséquilibrés, il est fort probable que le premier recouvrera la santé, mais non pas l'autre.

Tout homme peut, par une manière de vivre appropriée, enrayer les tendances défavorables de sa nature et de sa famille et fortifier les inclinations avantageuses.

Vivre comme il faut, c'est cultiver le bien qui est en soi, le laisser se produire au dehors, lui permettre de prendre de l'expansion, de se développer et de porter des fruits. Il incombe à chacun de se débarrasser de ce qui est mal, de manifester la supériorité du bien sur le mal. Dans ses travaux, comme dans ses jeux et ses heures de maladie, cette personnalité joue un grand rôle et son utilité thérapeutique ne saurait être négligée. De joyeuses nouvelles sont un des meilleurs toniques.

La tristesse et des indispositions de peu d'importance en emmènent plus qu'on ne pense. Beaucoup sont exposés à la consommation, peu sont atteints. Qu'est-ce qui rend ces derniers sujets à la maladie? C'est ordinairement une mauvaise santé ou un état de méchante humeur. Les soucis, les inquiétudes et le noir peuvent être plus dangereux pour la santé que les microbes. La pire des habitudes pour un malade qui souffre d'une affection chronique, c'est celle de la maladie. Bien des invalides seraient rétablis au bout d'une semaine si l'habitude de rester malade n'était si pas ancrée en eux.

Le courage avec lequel on fait face à une maladie grave est souvent ce qui décide de sa gravité. Si l'on est triste et sans courage, la maladie prend le dessus; si l'on est fort et plein d'espoir, on la surmonte. Quand un malade dit avec assurance: je vivrai, ou je serai en santé, ou je ne mourrai pas, ces paroles sont fréquemment prophétiques.

C'est surtout dans les chambres de malades

que l'on peut observer les effets physiologiques de l'espérance, de l'optimisme et, par contre, les effets pathologiques du désespoir.

Simple question. — Une question à nos lectrices et lecteurs, dans le seul désir de connaître leur sentiment sur ce point. Cela est intéressant.

Quel est, à votre avis, le chef-d'œuvre de nos patois vaudois?

Au marché. — Combien ces poireaux?... Ils sont bien petits.

— Vingt la pièce.

Eh! mon grand, t'y possible! A présent, il faut prendre un panier pour apporter son argent au marché, et on peut remporter ses emplettes dans son portemonnaie. — R.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

42

PAR

RODOLPHE TÖEPFFER

Henriette ne dit rien; mais, s'étant tournée vers moi, elle me tendit sa main avec un mouvement plein de franchise. A ce geste, mon bon oncle quitta son fauteuil, et, chancelant d'années et de joies, il vint nous embrasser tous les deux. Les larmes étaient venues à ses yeux, et les caresses d'Henriette les faisaient couler douces et faciles. Le géomètre, conservant toute sa fermeté, s'était rapproché de sa femme et soutenait son courage par des paroles raisonnables et affectueuses.

Quand mon oncle fut retourné à son fauteuil: « Mes amis, dit-il, je vous remercie tous.... Ce jour-ci remplit mon dernier vœu. Cette aimable enfant (la mienne à présent) sera heureuse.... c'est chose certaine.... car vous trouverez dans mon Jules un cœur droit, aimant.... très capable de comprendre et de remplir tous ses devoirs.... quand même l'humour est gaie, la tête est aux beaux-arts. Je dis donc que je vous remercie tous. Maintenant, que je vous dise mes idées, et les choses telles qu'elles sont. C'est ce garçon qui me remplacera. Mon petit bien est à lui. Il est à lui depuis vingt et un ans dans mon testament.... C'est donc lui qui, depuis vingt et un ans, me fait vivre.... »

Il s'arrêta pour sourire.

« A ce compte-là, reprit mon oncle, je ne lui coûterai plus bien longtemps, de telle sorte que l'avenir n'est pas nuit close.... Ce petit bien, c'est une rente de cent vingt-sept louis, dont le capital est placé sur le meilleur agréable vignoble du canton de Vaud.... sous la protection de Bacchus, comme vous voyez.... Il a si bien su faire, que, depuis tantôt cinquante-quatre ans, la rente n'a pas failli de m'arriver par trimestres.... Je dis donc que c'est cent vingt-sept louis.... Là-dessus, cinquante, que me coûte ce garçon-là, lui sont assurés dès aujourd'hui.... Ils seront livrés par termes, non pas à lui.... mais à cette demoiselle, qui m'a paru hier une habile et fidèle ménagère. »

Un murmure interrompit mon oncle.

« Ecoutez.... écoutez-moi.... je vous prie.... en tant que je n'ai pas de la force de reste.... Ces cinquante louis seront pour faire aller le petit ménage.... Mais, comme on dit, il n'y a pas de soupe sans marmite.... or mon neveu n'est pas riche en ustensiles.... tout son mobilier tiendrait sur ma main.... Eh bien! nous voulons avoir, nous aurons nos marmites, notre buffet, nos meubles, et nous recevrons cette jeune dame comme elle en est digne.... Voici comment :

« Ecoutez-moi. Dans ma longue vie, j'ai accumulé beaucoup de bouquins. Je prévois qu'un artiste comme Jules ne saura trop qu'en faire.... et moi, il faut bien que je commence à plier bagage.... Je connais un Israélite qui m'y aide avec plaisir, et sans me tromper, parce que je sais le prix de mes denrées.... Sur cette somme dont j'ai déjà une part, nous trouverons de quoi établir ces enfants.... Point de façons, point de murmures; vous me feriez peine en me contrariant. D'ailleurs, j'y trouve une récréation. L'Israélite me tient compagnie.... nous lisons de l'hébreu.... nous comparons les éditions, et je dis adieu à mes bouquins un à un.... en attendant que je vous dise adieu à tous, mes amis. »

Je fondais en larmes. Henriette, sa mère, et jusqu'au géomètre, écoutaient avec surprise, le cœur gonflé d'admiration et de tendresse envers le bon vieillard. Bien éloignés d'accepter, nous né le contrariâmes pas; mais nous étant rapprochés de lui, nous l'entourâmes de notre respect et des marques de notre gratitude profonde.

C'est ainsi que j'obtins la main d'Henriette. L'avenir a accompli les prédictions de mon oncle et les promesses du géomètre. J'entrai dans une famille où régnaient l'union, l'intimité, le dévouement de tous au bien commun, la plus propre entre toutes à achever de former mon caractère, en me montrant quels sont les biens, simples à la vérité, mais vrais et certains, dont nous éloignent le plus souvent un tour d'esprit romanesque et une imagination prompte à se laisser séduire.

Lucy, avant de repartir pour l'Angleterre, apprit de moi mon prochain mariage, et ce fut pour elle une occasion de me faire une commande qui mit mon ménage à flot pour longtemps. Sa protection me fut aussi utile qu'elle fut constante. Liée avec les plus illustres familles de son pays, elle m'adressait souvent ceux de ses compatriotes que nos sites attirent chaque année, et rarement sa considération était stérile. La visite de ces étrangers me donnait un relief qui m'amenait d'autres visiteurs, d'autres commandes, et, au bout de peu d'années, j'acquis ainsi une aisance qui comblait mon ambition, tout en dépassant les espérances du géomètre. « Beau-père, lui disais-je quelquefois, l'état est bon, c'est votre proverbe qui ne vaut rien. »

FIN

Plus beau que l'Amour. — On dit toujours que l'Amour est aveugle, observait un joyeux compagnon. Moi, je suis plus beau que l'Amour.

— Plus beau que l'Amour?...

— Mais oui, je ne suis que borgne.

La réponse du papa. — Ont encore envoyé la solution du problème que nous avons posé dans notre avant-dernier numéro (Les 2 cyclistes): MM. B. (La « Tribune »), Lausanne; Kauter fils, Montreux; L. Maillard, auberge du Lion d'Or, St-Martin (Fribourg); E. Siegenthaler, à Trub. (Berne)

La frontière, par Eug. Quinche. (Un volume in-16 broché mi-carton. Couverture en deux couleurs avec une vignette de Ch. L'Eplattenier. Fr. 3.50 Editions « SPES » Lausanne. — Le charme de ce livre est dans sa sincérité.... Le Lieutenant Quinche qui s'est appliqué à la peinture fidèle de la vie militaire, nous donne le pittoresque journal d'un service de frontière. Seul, souvent avec une poignée de ses hommes, il a eu le temps de les bien regarder; il les considère en camarade et les dresse avec une émouvante sympathie, n'excluant point une vision pénétrante de tous les détails révélateurs de l'âme des uns et des autres, et de l'âme des choses.

Bibliographes. — Nous avons reçu :

L'Almanach du Valais pour 1919. (édit. M. P. Pignat, à Sion). Il est toujours fort intéressant et mérite de plus en plus la juste popularité dont il jouit, soit par les renseignements utiles qu'il donne à ses fideles acheteurs, soit par les nouvelles humoristiques ou touchantes avec lesquelles il charme leurs loisirs, soit par ses illustrations nombreuses.

L'Agenda pour tous, supplément de « la Revue mensuelle » à Genève, est d'un tout autre caractère. Il n'en justifie pas moins de tout point sa vogue croissante. Variétés littéraires; art; sciences; hygiène on y trouve amplement de quoi récréer et l'esprit et le cœur.

Grand-Théâtre. — *Ruy-Blas* sera redonné, une deuxième et dernière fois, dimanche 22. Mme d'Assilva prêtera encore l'appui de son beau talent à cette représentation. Les prix du dimanche resteront les mêmes que pour les dimanches ordinaires. Rideau à 8 heures précises. Jeudi soir, *Ruy-Blas*, a fait salle comble et le public était très enthousiaste. Mise en scène, costumes, interprétation sont très bien.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE 10 TABLETS N° 180 TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS